

Les classes en 2001 (population d'âge scolaire: tendances et incidences), 1961 à 2001

Les fluctuations de la population d'âge scolaire, qui ont ennuyé les planificateurs du monde de l'éducation tout au cours des années 70, sont loin de s'améliorer.

En effet, les plus récentes projections démographiques détaillées de Statistique Canada montrent des variations plus accentuées que ne le laissent prévoir les résultats du recensement de 1971. *Les Classes en 2001*, en plus de présenter des projections relatives à la taille de trois groupes de population d'âge scolaire du Canada d'ici le début du siècle prochain, examinent leur incidence sur le plan des effectifs scolaires, de l'embauche des enseignants, des finances et des possibilités d'emploi pour les jeunes.

Deux facteurs d'ordre démographique, la fécondité et les migrations, ont refaçonné la population d'âge scolaire. La baisse du taux de fécondité (c'est-à-dire du nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer), qui s'était amorcée vers le début des années 60, s'est fait plus prononcée que prévu. La diminution du nombre de naissances qui en a résulté, immédiatement après l'explosion démographique de l'après-guerre, a pour effet de faire fluctuer la population des jeunes, touchant chaque groupe d'âge à tour de rôle; d'abord celui des 5 à 13 ans (groupe d'âge du primaire), puis celui des 14 à 17 ans (secondaire) et, enfin, celui des 18 à 24 ans (postsecondaire). Une période d'environ dix ans sépare les pointes et les creux au sein de chaque groupe d'âge.

Le nombre d'enfants du groupe d'âge du primaire, qui était de 3,69 millions en 1976, devrait continuer à régresser jusqu'au début des années 80; il devrait alors s'établir à 3,29 millions. Il y aura alors une certaine stabilité pendant quelques années, puis une augmentation d'environ 10 p.c. jusqu'au milieu des années 90, où s'amorcera une nouvelle baisse.

Le groupe d'âge du secondaire, qui est en pleine régression, devrait atteindre son creux de 1,46 million en 1990, après avoir diminué d'environ 24 p.c. par rapport au niveau actuel.

Avec le vieillissement des groupes d'âge moins avancés, les mêmes fluctuations toucheront le groupe d'âge du postsecondaire, c'est-à-dire celui des 18 à 24 ans. Les effectifs du postsecondaire ne connaîtront toutefois pas nécessairement le même phénomène de montée et de baisse, de nombreux facteurs sociaux et

économiques entrant en jeu dans les décisions des élèves de poursuivre ou non leurs études. A l'échelle nationale, le groupe devrait atteindre sa pointe en 1982, année où il se chiffrera à 3,34 millions. Il diminuera par la suite pour s'établir, au milieu des années 90, à 2,65 millions.

Les migrations ont neutralisé ou renforcé l'effet de la baisse de la natalité. Dans l'ensemble, en 1977-1978, le Canada a gagné en moyenne 1,5 résident par 1 000 habitants, ce qui représente un gain total de 34 700. Les migrations ne se sont toutefois pas réparties de façon égale parmi les provinces. Citons par exemple les cas de l'Alberta et du Québec, où les chiffres extrêmes ont été relevés. L'Alberta a connu une migration nette de 34 000 résidents, ce qui donne un taux de 17,9 par 1 000 habitants, presque trois fois supérieur à celui qui avait été enregistré à peine quatre ans plus tôt. Le Québec a, pour sa part, subi une perte nette de 45 000 résidents, soit un taux de -7,2 par 1 000 habitants, par opposition à une perte de 2 000 résidents et à un taux de

-0,3 pour 1 000 habitants en 1973-1974.

Conformément à ces tendances démographiques, les projections relatives aux trois groupes d'âge scolaire des provinces de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan laissent croire que la prochaine augmentation sera bien inférieure au sommet atteint lors de l'explosion démographique de l'après-guerre et que la baisse qui suivra sera plus prononcée que jamais. En revanche, la taille des groupes d'âge de l'Alberta et de la Colombie-Britannique devrait connaître avant le début du siècle prochain une croissance égale ou supérieure à celle de l'explosion démographique.

Les Classes en 2001 présentent quatre projections différentes de la population d'âge scolaire, à l'échelle nationale et par province. Des graphiques et des tableaux exposent les données de base, autant rétrospectives que de projection. On peut obtenir cette publication gratuitement en s'adressant à la division de l'Éducation, des Sciences et de la Culture, Statistique Canada, Immeuble principal, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Qualité de l'eau dans les Grands lacs

Le gouvernement du Canada a transmis à la Commission mixte internationale (CMI) sa réponse officielle aux recommandations formulées par cet organisme à l'intention des gouvernements dans son cinquième rapport annuel sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario, qui viennent d'achever une étude exhaustive des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands lacs sur la base du rapport de la CMI, reconnaissent l'importance des problèmes visés par les recommandations. Dans une réponse commune, ils ont informé la CMI de l'état précis des programmes et autres mesures institués par le Canada, tant sur le plan fédéral que provincial, en vue du règlement de ces questions. Ils réaffirment par ailleurs leur volonté de continuer à accorder une haute priorité aux programmes relatifs aux Grands lacs et à encourager la collaboration de tous les ordres de gouvernement afin de réaliser les objectifs de qualité de l'eau établis dans l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

Programme belgo-québécois

Un Programme mixte belgo-québécois de voyages et d'échanges a été mis sur pied, au Québec, par le ministère québécois des Affaires intergouvernementales et le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports d'une part, et par le ministère belge de l'Éducation nationale et de la culture française d'autre part.

Ce programme, qui vise à favoriser et multiplier les échanges culturels entre de jeunes Québécois et de jeunes Belges francophones, est ouvert à l'ensemble de la population. Toutefois, au moins 75 p.c. des participants devront être âgés de moins de 30 ans; une aide financière leur sera accordée.

Deux types de stage seront offerts aux personnes intéressées.

On obtiendra les détails financiers et des explications supplémentaires sur le programme d'échanges belgo-québécois en s'adressant au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, 1035, rue de Lachevrotière, 7e étage, Québec, Canada, G1R 5A5.

(Liaison, publication de l'Université de Sherbrooke.)